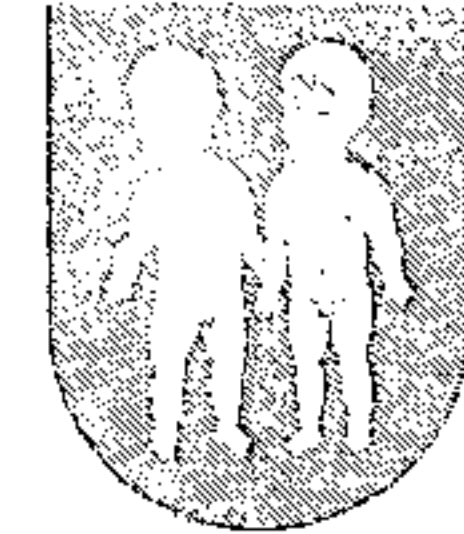


Rapport de la commission de Gestion Exercice 2011



Conseil communal
Gimel

Gimel, le 7 juin 2012

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion, composée de :

Vincent Frutiger	Président
Christophe Pasche	Rapporteur
Jean-Carlo Tosoni	
Daniel Egli	
Gabriel Renaud	
Stéphanie Lecoultre	Suppléant
Frédéric Debonneville	Suppléant

S'est réunie à 12 reprises pour examiner les comptes ainsi que la gestion de la commune pour l'exercice 2011.

En vertu du mandat qui lui a été confié et en application des articles 91 et suivants du règlement du Conseil Communal, la Commission a procédé à l'examen de la gestion et des comptes 2011 et a effectué les visites suivantes :

- L'Hôtel de l'Union
- La Mine (galerie d'accès au captage des eaux à la rue du Fort)
- Le réservoir du Signal

Nous remercions chaleureusement M Laurent Bolay pour sa disponibilité lors de ces visites et pour ses explications passionnantes.

Préambule

L'exactitude de la comptabilité est attestée par le rapport du bureau fiduciaire Cofirev, à Bière.

La commission a eu à sa disposition et dans les temps, l'ensemble des justificatifs, documents comptables et rapports. Nous tenons à relever que le comparatif des charges et revenus sur 5 ans qui nous a été remis a été fort apprécié et qu'il s'impose comme un outil utile et révélateur.

La Commission de gestion a procédé à l'examen des comptes par la comparaison des montants budgétés et effectifs, ainsi que par pointage.
Aucun des préavis n'a eu d'incidence sur l'exercice écoulé.

Par souci de clarté, les montants seront indiqués sans les centimes.

Résultat de l'exercice

L'exercice comptable 2011 boucle sur un excédent de revenu de Fr. 133'337.
Par rapport au budget qui prévoyait une perte de Fr. 86'529, cela représente une différence positive de Fr. 219'866.

La capacité d'autofinancement, qui indique la mesure dans laquelle la commune peut investir en fonction de sa capacité financière, a diminué de 4,45% par rapport à l'exercice 2010.

L'endettement net de la commune s'élève à Fr. 7'484'722, ce qui représente Fr. 4'195 par habitant (calculé sur une base de 1'784 habitants)

Administration générale

Pour l'année 2011, le résultat de ce dicastère est à l'équilibre.

Les charges s'élèvent à Fr. 805'246 soit une légère augmentation de 2,4%.
Ceci s'explique principalement par l'ouverture du centre de jeunes, qui ne figurait pas au budget.

Finances

Afin de mieux correspondre aux bonnes pratiques cantonales, de nouvelles écritures comptables ont été introduites lors de l'exercice 2011.

Ainsi, les amortissements et intérêts des dettes ont été réaffectés aux objets directement concernés, plutôt qu'à un compte unique.
Ceci engendre des variations de montants sur de nombreux postes, mais la somme de ces différences correspond au budget global.

Le dicastère Finances a dégagé pour 2011 un bénéfice de Fr. 4'179'895, soit 36% de plus que budgété.

Les défalcatons d'impôts (soit contentieux et impôts non payés) sont 3 fois plus élevées que prévu. Ceci est dû à une mise à jour imprévue des fichiers cantonaux, visant au règlement de cas datant de plusieurs années.

Domaines et bâtiments

Nous constatons que ce dicastère engendre une perte de Fr. 446'420, liée à la nouvelle répartition des amortissements et intérêts hypothécaires.

▪ Service technique

L'évolution exponentielle des frais d'entretien des véhicules sur ces 5 dernières années démontre un fort vieillissement du parc logistique.

▪ Forêt

Le déficit de Fr. 165'289 de ce poste est principalement dû à l'augmentation des frais d'entretien de nos forêts, qui n'ont pas pu être compensés par la vente d'un bois devenu trop cher à l'exportation. Des frais de détectage ont été engagés mais font l'objet d'un remboursement de la part de l'armée.

Le procédé de détectage consiste à sonder le bois qui a été coupé à proximité d'une zone de tir afin d'en extraire le métal.

▪ Domaines et pâturages

Une partie des frais d'entretien initialement alloués au Mont Bailly et non utilisés ont été consacrés à l'entretien de la Sèche, principalement à la pose d'une clôture en mélèze et de panneaux photovoltaïques.

▪ Collège du Marais

Une nouvelle répartition comptable des amortissements et des locations scolaires permet d'avoir une meilleure vision des charges par bâtiments.

▪ Bâtiments du patrimoine financier

Nous relevons que les frais d'entretien des bâtiments sont conformes au budget, cependant, l'entretien de l'Hôtel de l'Union a coûté à lui seul Fr. 51'512.

Travaux

Le montant des travaux réalisés s'élève à Fr. 1'244'255. Quant aux revenus, ils se montent à Fr. 623'894. Charges et revenus ayant évolué de manière proportionnelle, le budget est respecté pour ce poste.

▪ Egoûts, épuration

Le Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) est terminé et approuvé. La commune a touché une subvention cantonale de Fr. 57'000. A l'avenir, seule une taxe de maintenance annuelle sera perçue.

Instruction publique et cultes

Grâce aux explications de Mme Ruth Lambercy et de M Laurent Guignard, nous comprenons que le fonctionnement du réseau scolaire sous l'égide de l'ASSAGIE a pris effet durant l'exercice 2011 et qu'un comparatif du résultat de cette organisation ne pourra être valable qu'après l'exercice 2012.

Nous relevons que la charge par élève en 2011 correspond à Fr. 4'050 alors qu'elle représentait Fr. 4'660 en 2010.

La contribution nette versée à l'ASSAGIE pour son fonctionnement s'élève à Fr. 52'636.

Police

Seuls les frais d'honoraires de Fr. 18'359 liés à la surveillance de la place de la Vernette par l'entreprise Protectas n'avaient pas été prévus au budget du corps de police.

L'augmentation des frais de chauffage et d'électricité de la protection civile est due à une nouvelle répartition des charges affectées aux bâtiments du Marais.

Sécurité sociale

De par la péréquation, la facture sociale n'est pas moins coûteuse mais mieux maîtrisée grâce aux montants portés en réserve.

Ainsi, Fr. 87'518 ont été prélevés au fond de réserve afin de couvrir l'augmentation de dépenses liée à la prévoyance sociale.

Les coûts du réseau AJEMA sont supérieurs de 30% par rapport au montant budgété. Ceci est directement lié au nombre d'enfants Gimelans qui fréquentent le réseau.

Les prestations couvertes par la facture sociale varient annuellement et mettent en évidence une tendance du report des charges de la confédération sur les cantons et les communes. Cette évolution nous fait subir une augmentation progressive de la facture sociale.

Services industriels

Les services industriels, comprenant le service des eaux, électriques et du gaz dégagent un bénéfice opérationnel de Fr. 107'396, grâce notamment à la rétrocession de Fr. 103'413 de la part de la société Valgaz.

Les excédents de revenus de chacun des postes ont été portés en réserve en prévision de futurs travaux, conformément aux directives cantonales en la matière.

L'étude du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE) imposé par le canton, et qui a pour objectif de recenser les ouvrages de captage, pompage, stockage, traitement et distribution de l'eau a coûté Fr. 19'701. Ce plan est établi pour les 20 prochaines années et servira de référence pour de futurs investissements de développement et d'amélioration du réseau.

Observations et remarques

Plusieurs membres de la commission de gestion ont exprimé leur souhait de s'y représenter l'an prochain afin d'en favoriser la continuité.

Remerciements

Les membres de la commission de gestion tiennent à remercier la Municipalité ainsi que la boursière, Madame Pascale Ducret, pour leur disponibilité, la clarté de leurs explications, et l'excellent travail accompli au cours de l'année 2011.

Nos remerciements vont également à Mme Ruth Lambercy et à M Laurent Guignard pour le temps qu'ils ont bien voulu consacrer à notre compréhension du dossier scolaire.

Nous adressons enfin un grand « Merci » à l'ensemble du personnel qui œuvre chaque jour au chevet de notre commune.

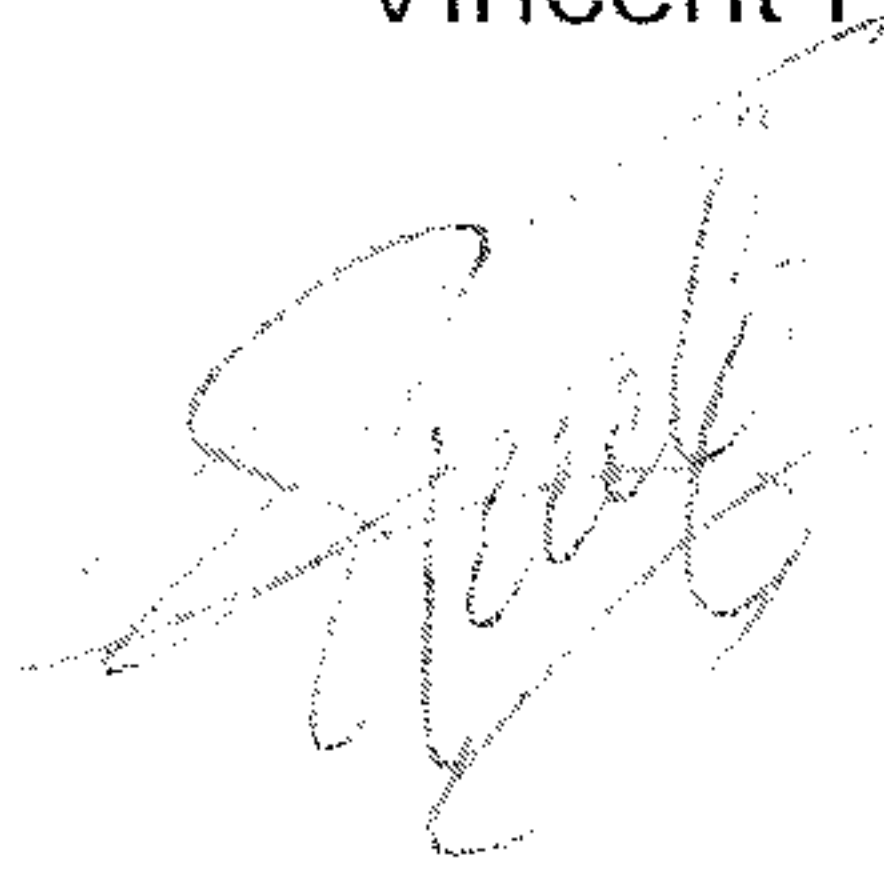
Conclusion

En conclusion, la commission de gestion propose au conseil :

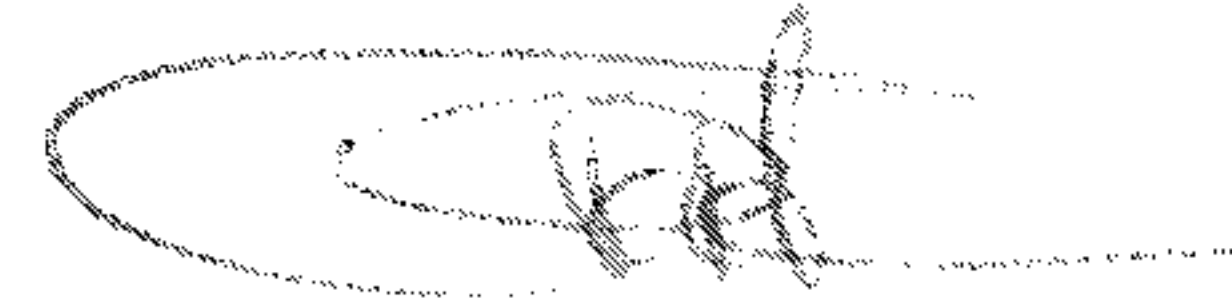
1. d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2011
2. d'adopter les comptes tels que présentés
3. d'en donner décharge à la boursière
4. d'en donner décharge à la Municipalité
5. de donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Pour la commission de gestion

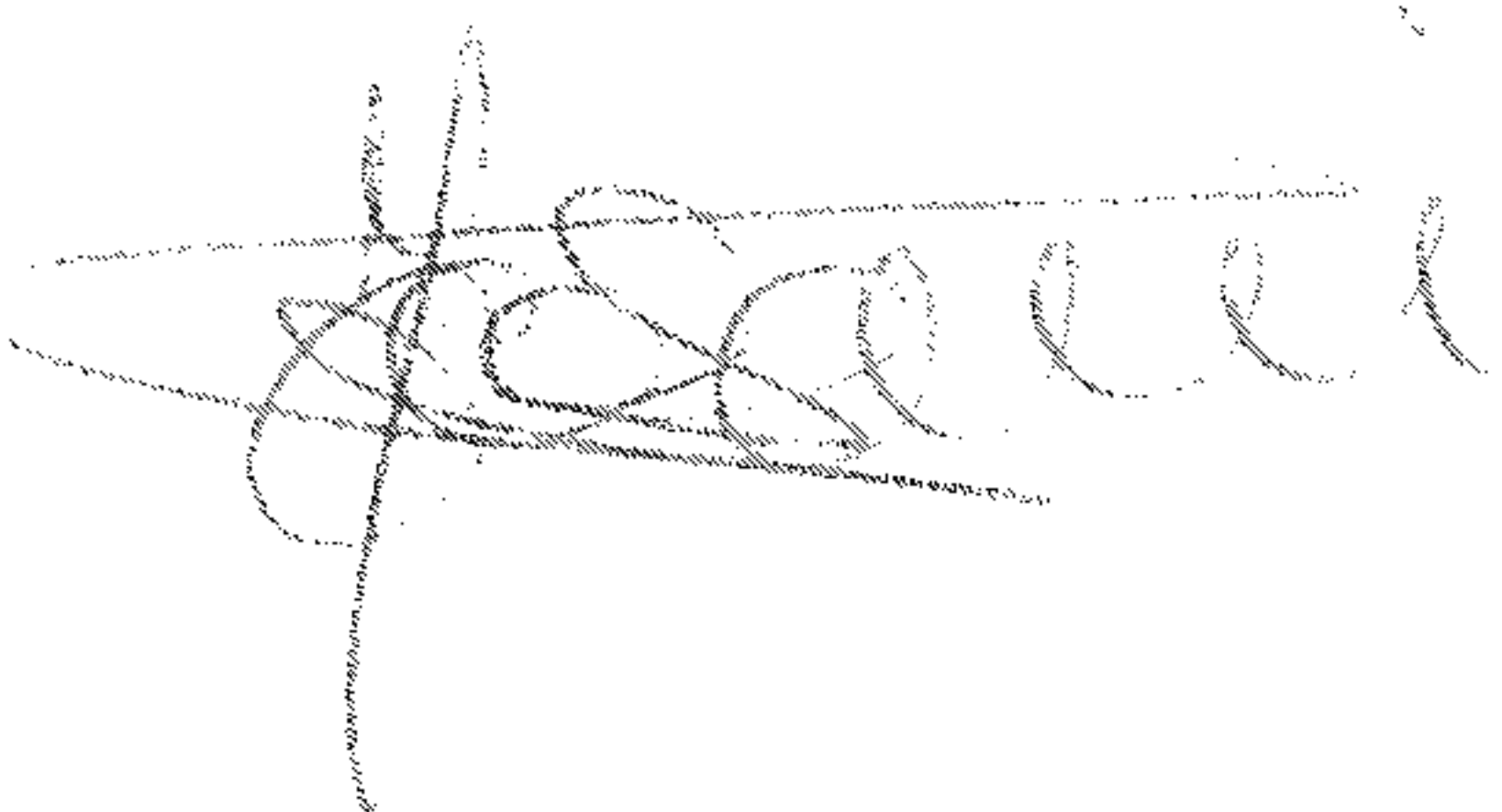
Le Président :
Vincent Frutiger



Le rapporteur :
Christophe Pasche



Les membres :
Jean-Carlo Tosoni



Daniel Egli



Gabriel Renaud

